INSTRUCTION COMMUNE

PHASE TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 2

OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION

Durée totale : 60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier les annexes C et D pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de décrire les types de leçons car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.

Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de renforcer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets sur les types de leçons et les méthodes d'instruction.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir identifié une méthode d'instruction appropriée pour un type de leçon particulier et un sujet donné.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets sachent que de nombreuses méthodes d'instruction peuvent être utilisées pour enseigner des leçons portant sur les connaissances et les habiletés. En variant la méthode d'instruction, les instructeurs peuvent stimuler l'intérêt et favoriser l'apprentissage.

Point d'enseignement 1 **Décrire les types de leçons**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

TYPES DE LEÇONS

Il existe deux types de leçons : celles portant sur les connaissances et celles portant sur les habiletés.



Les principales différences entre la leçon portant sur les connaissances et la leçon portant sur les compétences résident dans la façon dont les cadets participent durant la leçon et la façon dont l'instructeur confirme l'apprentissage à la fin d'un point d'enseignement ou d'une leçon.

Dans une leçon portant sur les connaissances, les cadets participent en posant des questions et en y répondant ainsi qu'en discutant du contenu de la leçon. L'instructeur confirme l'apprentissage en posant des questions à la classe ou en dirigeant une activité.

Dans une leçon portant sur les habiletés, les cadets participent aux activités en mettant en pratique une habileté pendant que l'instructeur observe leur exécution pour confirmer l'apprentissage.

Leçon portant sur les connaissances

La leçon portant sur les connaissances enseigne aux cadets les aspects théoriques d'une matière. L'instructeur présente l'information de base sur un sujet en suivant généralement le format « qui, quoi, quand, où et pourquoi ». Afin de donner une leçon efficace sur les connaissances, l'instructeur doit :

1. sélectionner une méthode d'instruction;
2. bien se documenter sur l'information relative à la leçon;
3. résumer l'information;
4. préparer des questions pour encourage la participation de la classe;
5. préparer des questions pour confirmer l'apprentissage;
6. préparer le matériel d'instruction.



Pour toutes les leçons, l'instructeur doit susciter et maintenir l'intérêt. Il est particulièrement important pour les instructeurs de rendre les leçons portant sur les connaissances intéressantes, puisque ces types de leçons ne sont pas de nature pratique.

Leçon portant sur une compétence

La leçon portant sur une compétence sert à démontrer progressivement la compétence à apprendre. Afin de donner une démonstration efficace, l'instructeur doit :

1. la planifier avec soin;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

2. décomposer la compétence à enseigner en étapes successives;

3. répéter l'enchaînement des étapes pour s'assurer qu'il est précis et clair;

4. rédiger un plan de leçon;

5. préparer ou obtenir d'avance tout le matériel nécessaire pour démontrer et pratiquer l'habileté;

6. aménager la classe de façon à ce que la démonstration puisse être vue;

7. permettre aux cadets de pratiquer les étapes sous supervision;

8. offrir de l'aide ou refaire une démonstration, au besoin;

9. permettre aux cadets de continuer de s'exercer sous supervision, jusqu'à ce qu'ils aient tous exécuté l'habileté de façon satisfaisante.

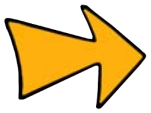

La maîtrise d'une habileté donnée peut nécessiter de la pratique au-delà des heures de classe, selon les apprenants et la difficulté de l'habileté.

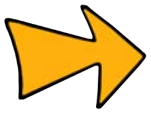

L'apprentissage est un alliage de connaissances, d'attitudes et d'habiletés qui favorisent le développement du cadet.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. Quelles sont les principales différences entre la leçon portant sur les connaissances et la leçon portant sur une habileté?

Q2. Comment les instructeurs confirment-ils l'apprentissage dans une leçon portant sur une habileté?

Q3. Pourquoi est-il plus difficile de susciter et de maintenir l'intérêt dans une leçon portant sur les connaissances?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Les principales différences entre la leçon portant sur les connaissances et la leçon portant sur les habiletés résident dans la façon dont les cadets participent durant la leçon et la façon dont l'instructeur confirme l'apprentissage à la fin d'un point d'enseignement ou d'une leçon.

R2. Dans une leçon portant sur une habileté, les instructeurs confirment l'apprentissage en observant les cadets pendant qu'ils exécutent l'habileté.

R3. Il est plus difficile de susciter et de maintenir l'intérêt dans une leçon portant sur les connaissances, puisque ces types de leçons ne sont pas de nature pratique.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 2 **Diriger une activité où les cadets décrivent les méthodes d'instruction**

Durée : 25 min Méthode : Activité en classe

CONNAISSANCES PRÉALABLES

MÉTHODES D'INSTRUCTION

Les instructeurs doivent se familiariser avec les diverses méthodes d'instruction et être capables de les utiliser. Certaines des méthodes les plus couramment utilisées sont décrites à l'annexe C.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de décrire des méthodes d'instruction.

RESSOURCES

- des feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
- des feuilles pour tableau de papier,
- des marqueurs de couleur,
- des stylos ou des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Aménager quatre postes de travail et y apposer les étiquettes suivantes : « description », « préparation de la leçon », « applications typiques » et « enseignement de la leçon ». Chaque poste doit comporter :

- trois feuilles pour tableau de papier,
- des marqueurs de couleur.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Diviser les cadets en quatre groupes et assigner chaque groupe à l'un des postes de travail étiquetés.

2. Donner aux cadets une copie de l'annexe C.

3. Assigner un chef pour chaque groupe. Le chef de groupe sera chargé de désigner un secrétaire et un lecteur.

4. Demander à chaque groupe de se documenter sur l'information dans l'annexe C qui correspond à la méthode d'instruction qui lui est assignée (description, préparation de la leçon, applications typiques ou enseignement de la leçon) et de noter les points clés sur une feuille pour tableau de papier. (10 minutes)

5. Demander aux groupes de partager leur information avec la classe. (10 minutes)

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 3 — **Diriger une activité où les cadets doivent sélectionner une méthode d'instruction appropriée pour un sujet donné**

Durée : 20 min — Méthode : Activité en classe



La méthode d'instruction dépend :

- de la matière de la leçon,
- du contexte dans lequel se déroulera l'instruction,
- des ressources disponibles à l'instructeur,
- du temps dont dispose l'instructeur,
- des besoins des cadets.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de choisir une méthode d'instruction appropriée pour chaque sujet en considérant des critères.

RESSOURCES

Liste des sujets de leçon qui se trouvent à l'annexe D.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Donner aux cadets une copie de l'annexe D.

2. Présenter l'objectif de l'activité et demander aux cadets de travailler individuellement pendant 10 minutes pour faire correspondre les sujets de leçon aux méthodes d'instruction décrites dans le PE 2.

3. Insister sur le fait que certains sujets peuvent être enseignés en utilisant plus d'une méthode d'instruction, mais qu'ils doivent choisir celle qui, selon eux, convient le mieux.

4. Demander aux cadets de partager leur travail avec la classe en présentant et en expliquant la méthode d'instruction qu'ils ont choisie pour un sujet.

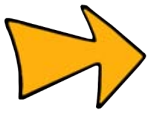

Il n'existe pas de méthode d'instruction unique qui s'adapte mieux à tous les objectifs. Donner de l'instruction en utilisant diverses méthodes peut souvent améliorer l'apprentissage.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

Q1. Nommer une application de l'exposé interactif.

Q2. Comment l'instructeur confirme-t-il l'apprentissage lorsqu'il utilise la méthode d'instruction par démonstration et exécution?

Q3. Quelle méthode d'instruction consistant à faire participer les cadets dans des opérations réelles met en pratique ce qui a été discuté ou appris en classe?

Q4. Donner deux exemples d'activités en classe.

Q5. Les jeux créent de la diversité et suscitent l'intérêt. Que doivent-ils apporter d'essentiel?

Q6. Quelle méthode d'instruction consiste à demander aux cadets de fabriquer un objet, d'appliquer un enseignement ou de démontrer un processus?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Les exposés interactifs peuvent être utilisés pour réviser une matière déjà enseignée, présenter des renseignements de base ou une nouvelle matière, donner des directives concernant les procédures, et démontrer la mise en application de règlements, de principes ou de concepts, et présenter une démonstration, une discussion ou une exécution.

R2. Pendant une démonstration et exécution, l'instructeur confirme l'apprentissage en observant les cadets pendant qu'ils exécutent la tâche, l'habileté ou le mouvement.

R3. La visite éducative.

R4. Les activités en classe incluent les stations d'apprentissage, les vidéos, les remue-méninges, les débats et le travail de groupe.

R5. Il est essentiel que les jeux contribuent à l'apprentissage.

R6. L'activité pratique.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cet OCOM est évalué conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 3, annexe B, appendice 3 (COREN de l'OREN 309).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

OBSERVATIONS FINALES

La capacité de sélectionner une méthode d'instruction appropriée pour une leçon donnée est une habileté importante que doit posséder un instructeur. Les cadets seront plus enclins à porter attention, à participer aux activités en classe et à répondre aux questions. Ils profiteront, de façon générale, d'une expérience d'apprentissage positive si les instructeurs choisissent une méthode d'instruction appropriée et s'ils planifient les activités d'apprentissage.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur – Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (vol 6)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur – Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.